



Conseil d'administration N°1

JEUDI 28 JANVIER 2021

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

Date d'envoi de la convocation : vendredi 15 janvier 2021.

Le quorum étant atteint, M.MINEUR, principal, ouvre la séance à 17h22.

Secrétariat : administration.

Le compte rendu du C.A. n°1 du 26 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Soumis au vote

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GÉNÉRALITÉS

1. MODIFICATION ORDRE DU JOUR

M. Mineur procède à la lecture de l'ordre du jour modifié aux membres du CA. La modification porte sur l'ajout en point 5 : Journée de solidarité, puis les modifications point 6 : Préparation de rentrée, point 7 : affaires financières

Nouvel ordre du jour :

- 1.Approbation du compte rendu du C.A.n°1 du 26/11/2020 ;
- 2.Approbation de l'ordre du jour ;
- 3.Dates et organisation du D.N.B. BLANC ;
- 4.Date et organisation de l'oral du DNB ;
- 5.Journée de solidarité ;
- 6.Préparation rentrée 2021 ;
- 7.Affaires financières.

Les membres du conseil d'administration adoptent à l'unanimité l'ordre du jour modifié.

Soumis au vote

2. DATES ET ORGANISATION DU D.N.B. BLANC

Après consultation du conseil pédagogique et de la commission permanente, cette dernière ayant délivré un avis favorable, M. MINEUR propose aux membres du conseil, au regard des calendriers civile et scolaire, d'organiser les épreuves du DNB blanc 2021 durant la semaine du 12 au 15 avril 2021.

Soumis au vote

3. DATES ET ORGANISATION DE L'ORAL DU D.N.B.

L'article 9 du décret du 31 décembre 2015 précise que l'oral du DNB devra se tenir entre le 15 avril et le 1^{er} jour des épreuves écrites. Les épreuves écrites commenceront le LUNDI 28 juin à 9h et se termineront le 29 juin.

M. Mineur propose, après consultation du conseil pédagogique et l'avis favorable de la commission permanente, l'organisation suivante :

- Date de l'oral : le mercredi 2 juin 2021
- Pour permettre l'organisation des jurys pour les 67 candidats, les élèves des autres niveaux ne seront pas accueillis ce jour.
- Les élèves de 3^{ème} devront faire connaître leur thématique, pour le 22 avril 17h00 au plus tard.

Concernant l'organisation de l'épreuve, un document explicatif sera distribué aux élèves. Ce document décrira l'accompagnement des élèves. A savoir, une date de retour des fiches descriptives des candidats pour le 7 avril, une validation des fiches pour le 14 avril et un retour des fiches à modifier pour le 22 avril.

Pour le déroulement de l'épreuve le mercredi 2 juin 2021 matin avec un retour des fiches descriptive fixé au 22 avril 2021.

Soumis au vote

Pour la banalisation de la journée du 02/06/21 pour l'organisation de l'épreuve orale, l'établissement n'accueillant pas les élèves des niveaux 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} ce 02/06/2021.

Soumis au vote

4. ORGANISATION DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE

M. Mineur demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation d'organiser la journée de solidarité des personnels d'éducation et d'enseignement en 2 moments distincts, en soirée pour travailler sur le déploiement ou la formation à des outils numériques. Au regard du contexte sanitaire, il n'y aura pas de visite d'établissement des élèves de CM2 accompagnés de leur famille.

Soumis au vote

5. PREPARATION RENTREE 2021

M. MINEUR, présente la structure pédagogique notifiée au regard des effectifs prévisionnels. Elle se composera de 3 classes de 6^{ème}, 2 classes de 5^{ème}, 3 classes de 4^{ème} et 2 classes de 3^{ème}.

M. MINEUR informe les membres que la commission permanente qui s'est réunie MARDI 26/01 a émis un avis défavorable concernant la structure pédagogique. En effet, les futurs élèves du niveau 3^{ème} seront accueillis dans 2 classes de troisième bien qu'ils aient débuté leur scolarité au collège répartis en 2 classes de 6^{ème} avec des effectifs qui ont variés au cours de l'année (et pour les deux classes) de 32 à 34 élèves par classe.

Un représentant du corps enseignant, qui assure la fonction de professeur principal sur le niveau 3^{ème}, signale qu'avec un effectif aussi élevé (29 élèves) l'accompagnement du parcours avenir (préparation à l'orientation) sera moindre (plus difficile d'organiser, moins de temps pour l'individualisation). Cette difficulté est accentuée par la vacance régulière en PsyEn sur les débuts d'année scolaire sur notre circonscription.

Les représentants des parents d'élèves, des personnels et de la collectivité s'interrogent également sur l'opportunité d'accueillir les élèves du niveau 5^{ème} en deux classes de 28 élèves. En effet, ces enfants ont subi un confinement sur leur scolarité de CM2 et des perturbations dans leur scolarité durant cette année (de 6^{ème}). Ils signalent leur mécontentement sur l'absence de prise en compte de la particularité de ces deux années scolaires écoulées.

Le président du conseil d'administration souhaite recueillir l'avis du conseil d'administration quant à la structure proposée pour l'année scolaire 2021-2022.

Soumis au vote

M. MINEUR présente une première utilisation de la DHG pour information, afin de définir une coloration des postes, cette DHG sera soumise au vote en juin.

La première présentation de l'utilisation des moyens ne fait apparaître aucune suppression de postes, ni de création. Elle fait apparaître des « complément de services donnés » dans 3 disciplines et des demandes de blocs de moyens provisoires dans 3 autres.

Soumis au vote

AFFAIRES FINANCIÈRES

AFFAIRES FINANCIÈRES

Mme BIQUET présente 3 DBM pour information :

DBM n°2 sur l'année 2021

Cette 1^{ère} concerne l'inscription au budget d'une subvention destinée au dispositif « Cordées de la Réussite ».

DBM n°6 sur l'année 2020

Cette 2^{nde} concerne une régularisation des paies des AED suite à la création d'un 1/2 poste supplémentaire début décembre. Ce poste a été créé pour une période temporaire qui court jusqu'au 19 février 2021.

DBM n°1 sur l'année 2021

Cette 3^{ème} porte sur ajustement des crédits globalisés, concernant les dépenses, sur le budget 2021, de la ligne « autres dépenses pédagogiques ». Ce montant est porté à 2100€ (augmentation de 1668,12€).

LA SEANCE EST LEVÉE A 18H28.